



**Compte-rendu du Conseil d'Administration
de la
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BONSAÏ

Date : 26 Février 2017

Lieu : Lezoux (63190)

Début de la réunion : 9 h 05

Clôture de la réunion : 15 h 00 (avec un arrêt pour repas pizza le midi)

Présents : Philippe MASSARD, Véronique ALEZEAU, Michel AUGÉIX, Gilles BOUCLIER, Sébastien DENIS, Christian GAIFFE, Jean Paul GIROUDOT, Alain GOSSELIN, Patrick LA GARDE, Geneviève MONRUFFET, Joëlle PIOCH, Maryse THIEBAUT.

Excusés : Pierre BEDES (procuration à Philippe MASSARD), Michel BERNARD (procuration à Sébastien DENIS), Raymond BOSCAGLI (procuration à Joëlle PIOCH), Gilles CARRON (procuration à Christian GAIFFE), Frédéric DAGONNEAU (procuration à Joëlle PIOCH), Claude LIBERT (procuration à Maryse THIEBAUT), Olivier NOEL (procuration à Philippe MASSARD).

Soit 12 membres du CA présents et 7 pouvoirs : au total 19 membres présents ou représentés sur les 22 membres du C.A.

Rapporteur : Alain Gosselin, Secrétaire adjoint de la FFB

Le Président Philippe MASSARD accueille les participants :

- En remerciant chacun de sa présence et en rappelant la **stricte confidentialité** des débats.

Ordre du Jour :

- 1 - Compte-rendu du Congrès EBA 2017 à Genk.
- 2 - Résultats financiers de l'exposition Mame/Shohin de Couzeix.
- 3 - Point sur le Congrès de Montpellier.
- 4 - Point sur l'exposition Mame/Shohin de Saint Jean d'Angely.
- 5 - Point sur le Congrès FFB 2018 à Mulhouse.
- 6 - Création d'une commission « Argumentaire adhésion FFB ».
- 7 - Création d'une commission « kit expo ».
- 8 - Création d'une Commission « formation ».
- 9 - Compte rendu de la réunion des Délégués Régionaux.
- 10 - Projet Conseil des Anciens Présidents.
- 11 - Questions diverses.

1 - Compte-rendu du Congrès EBA 2017 à Genk.

Le président de la Fédération Philippe MASSARD relate que le congrès de l'EBA (European Bonsai Association) à Genk s'est globalement bien passé. Cette manifestation était pour des raisons d'organisation regroupée avec la Noelanders Trophy. Les deux expositions étaient de tailles sensiblement équivalentes. Cependant, entre le vendredi soir et le samedi matin, Le pin d'Angélique BOURCEAUX s'est vu déplacé de la partie EBA vers la zone Noelanders sans que nos représentants n'aient été prévenus. Nous avons minimisé l'incident, ayant en tête de faire élire quelqu'un de la FFB à l'EBA, ce qui semble cohérent vu l'importance du nombre de clubs en France représentant la plus grosse fédération d'Europe. Pierre BEDES (DR Sud) avait été sollicité par le représentant de la Belgique qui appuierait sa candidature afin que la France soit représentée dans le bureau. Il a fallu cependant un peu avant, pour des raisons de statuts de l'EBA que Pierre BEDES démissionne de son poste actuel de délégué de la FFB à l'EBA, ce poste étant maintenant occupé par Philippe MASSARD.

Le CA a eu lieu le dimanche matin. La seule langue utilisée est l'anglais et sans interprète. Il a fallu élire un nouveau président, l'ancien s'étant présenté déjà trois fois. Candidat unique, Marc NOELANDERS a été élu. Vaclav NOVAK et Pierre BEDES étaient alors candidats aux vice-présidences.

Pierre a été élu 1^{er} vice-président un peu à la surprise générale. Vaclav NOVAK devenant 2^{ème} vice-président.

Lors du concours du Nouveau Talent Européen, notre concurrent Jean-Philippe FAURIE s'est classé 7^{ème} sur 17. L'EBA a l'air de tenir au principe du concours du Nouveau Talent.

Michel AUGEX fait deux remarques au sujet de cette manifestation : Dans la partie EBA, des arbres étaient notés français alors qu'ils ne l'étaient pas ou appartenant à des propriétaires non FFB ; et aussi qu'un juge FFB soit lié au déplacement pour participer aux délibérations du nouveau talent.

Philippe MASSARD finit l'exposé par la photo des arbres présentés à l'exposition.

2 - Résultats financiers de l'exposition Mame/Shohin de Couzeix.

Philippe MASSARD remarque que cette exposition est la première qui fut organisée en accord complet avec le bureau de la FFB. Cela s'est globalement très bien passé. La façon de présenter le rapport financier a demandé beaucoup de discussions, mais malgré tout, s'est finalisée par des points concrets et précis que nous ne rencontrons pas précédemment.

Geneviève MONRUFFET enchaîne par la présentation des comptes :

En dépenses : 13869,83 €

En recettes : 15379,45 €.

Ce qui représente un positif de 1509,62 €.

La FFB touche donc 754,81€ (représentant 50 % du résultat : gains ou pertes comme prévus).

La FFB a fait une avance de 1419,01 € pour le voyage de Koji HIRAMATSU (avion et train) ainsi que pour l'assurance des arbres. Ce qui représente un total de 2173,82 €. Elle a aussi fait cadeau au club d'un stage le lundi avec Koji revenant à 685,58 € (repas et hébergements de Koji HIRAMATSU et Pascal GRAD comme interprète).

Le Bonsai Club du Limousin devra donc faire à la FFB un chèque de 1488,24€

Michel AUGEX fait remarquer que dans le passé, d'autres expositions ont été aussi bien organisées.

Un vote est proposé pour ce résultat. Ce bilan est approuvé à l'unanimité (22 voix pour)

3 - Point sur le Congrès de Montpellier.

La présentation de ce Congrès débute par une vue de l'affiche de la manifestation. Gilles BOUCLIER explique que l'affiche représente un dessin en hommage à Thierry FONT.

Le fichier proposé par le club est alors visionné.

Philippe MASSARD insiste sur le fait que la préparation a été très bien organisée : déjà 4 réunions téléphoniques ont eu lieu. Les discussions avec le club organisateur ont été quelques fois

vives mais ont toujours abouti à un accord. Les représentants du club sont Bernard JEGU, président et Patrick L'HERMITE, secrétaire, qui s'investissent de façon importante dans ce projet.

Le Conseil d'Administration se félicite du travail accompli.

Présentation des points importants de ce congrès :

- Lieu de la manifestation à Prades le Lez, dans l'agglomération de Montpellier,
- Plusieurs lieux d'activités au sein de la ville :

- * La halle des sports qui regroupera l'exposition, les stands des professionnels, les démonstrations, le concours du jeune talent,

Gilles BOUCLIER remarque qu'ils ont essayé de regrouper au maximum les animations, le public n'aimant pas se déplacer.

- * L'espace Jacques Brel où auront lieu l'Assemblée générale et le Conseil d'Administration.

- * Le Foyer Rural qui accueillera les ateliers : L'anglais Peter Warren et l'espagnol Jaume Canals . Nous sommes proches de l'Espagne et une grande partie des professionnels en sera aussi issue.

Une présentation détaillée de la halle des sports s'en suit. Les emplacements ont été modifiés au fil des divers aléas.

Le programme des événements est exposé.

Tous ces renseignements pratiques peuvent être consultés sur le site du club de Montpellier :

www.bonsaclubmontpellier.fr

Le budget à ce jour s'équilibre aux environs de 20 000€, laissant espérer un bénéfice entre 2000 et 3000€

Le président remarque : « Nous revenons à un congrès « normal », ce sera un congrès sympa ».

4 - Point sur l'exposition Mame/Shohin de Saint Jean d'Angely.

Philippe MASSARD explique :

Les organisateurs sont ceux qui avaient géré avec succès le congrès FFB de 2007. La présentation du futur projet de l'exposition Mame/Shohin des 9 et 10 Septembre 2017 se fait grâce à une projection vidéo. Michel AUGÉIX qui avait pris part à l'organisation en 2007, en temps que président de la FFB, souligne la nécessité de retenir dès maintenant les couchages, de nombreuses manifestations se déroulant en même temps.

Le Président rappelle que les possibilités de couchage au sein de l'abbaye sont limitées : il est urgent de réserver.

Véronique ALEZEAU insiste sur l'aide qui doit être apportée aux organisateurs. Philippe MASSARD propose de se déplacer à St Jean d'Angély quand Françoise et Gérard ARNAULT auront avancé dans la mise au point de l'organisation et actualisé les documents (notamment sur la venue de professionnels). On pourra alors les aider à réaliser leur budget. Ce sera une exposition simple, pas d'intervenant étranger, mais des N3 de la FFB.

Philippe MASSARD souligne qu'au même moment à quelques 150 kilomètres de là, se déroulera l'exposition annuelle de Maulévrier. La date de St Jean d'Angély a été imposée par la région et ce sera la dernière fois qu'elle pourra utiliser ces locaux. Les pourparlers qui se sont engagés avec les organisateurs de Maulévrier n'ont pas permis de trouver un accord sur un déplacement de leur manifestation. Quelques inquiétudes demeurent sur les moyens apportés à St Jean d'Angély : peu d'arbres sont pour l'instant sélectionnés. Pour les professionnels, ils devront choisir en sachant que les organisateurs de Maulévrier sont très actifs dans les investigations.

Philippe MASSARD conclut : « Il est très urgent d'avancer ».

5 - Point sur le Congrès FFB 2018 à Mulhouse.

Philippe MASSARD développe les dernières nouvelles sur le congrès BCI (Bonsaï Clubs International) de Mulhouse, datant du 3 février.

Le parc botanique a confirmé son accord pour que le congrès de la FFB s'y déroule en grande partie ainsi qu'un complément à la Cité de l'Auto. Une nouvelle salle de conférence servira aux démonstrations et animations. Une autre salle ainsi qu'une petite serre recevront les Mame Shohin.

Les grands arbres seront présentés à la chinoise ou japonaise c'est-à-dire sans tablettes mais sur de gros supports tout autour dans le parc botanique en même temps qu'une collection de plantes rares. Le plus gros de la présentation habituelle des congrès (hormis les suiseki et les gros arbres) se situera à la Cité de l'Auto à 300 mètres environ du bâtiment principal. Ces arbres côtoieront d'autres animations ainsi que des arbres de la BCI.

Une discussion s'en suit sur la nécessité de disposer de gros arbres ainsi que sur les difficultés liées à l'éloignement pour certaines régions.

Seront présentés aussi dans cette cité, des arbres de la collection Albert KAHN et la célèbre Forêt de la Paix réalisée à Mulhouse en 2014 ; la soirée de gala s'y déroulera. Les bâtiments centraux recevront l'exposition spéciale JEKER et le BCI.

Quelques informations : il y aura un forfait, des passes gratuits pour la FFB permettant de se déplacer, distribués aussi aux clubs impliqués dans l'organisation, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration, tous les exposants et démonstrateurs. La seule chose payante pour nous sera la soirée de gala.

Philippe MASSARD explique que François JEKER lui a proposé de venir en mars ou avril pour visiter les lieux, ainsi que Michel AUGÉIX directement concerné par le choix et la présentation des arbres. Ce sera un congrès particulier pour la FFB avec d'inévitables comparaisons avec des arbres très élaborés venant notamment de Chine et du Japon. Une série de photos des arbres pris à Taïwan est consultable sur la page Facebook de la Fédération. Cependant il faut se dire que chaque pays travaille ses arbres en fonction des saisons de pousse et des essences qu'il a à sa disposition.

Le forfait permettant l'entrée à tous les lieux est pour l'instant de l'ordre de 8 € par jour.

A noter que rapidement nous devrions décider qui vient, car vu l'importance, il faudra réserver les hôtels et le reste car cela risque d'être « monstrueux ».

Il va falloir utiliser **le terme de présélection pour les arbres retenus cette année** dans les diverses expositions régionales ayant lieu avant l'automne. Il serait souhaitable que ces expositions soient décalées si possible.

Pour l'année 2018, il est décidé que **l'exposition Mame Shohin serait organisée en même temps** à Mulhouse.

6 - Création d'une commission « Argumentaire adhésion FFB ».

Philippe MASSARD fait part de la grande question récurrente au sein des clubs :

« Quel intérêt pour les clubs d'adhérer à la FFB ? ».

Il faut que l'on ait des réponses lors des visites aux clubs non adhérents.

Actuellement, il existe un petit argumentaire qui est une bonne base mais que l'on doit consolider notamment auprès des professionnels (par exemple une réduction pour les adhérents FFB).

Il faudrait qu'une commission se mette en place, qu'elle parte de la base existante afin de créer un argumentaire complet qui sera à la disposition de chacun.

Patrick LAGARDE, Geneviève MONRUFFET, Sébastien DENIS et Philippe MASSARD comme pilote se proposent pour faire partie de cette commission qui se déroulera durant le mois de Mars par mails.

7 - Création d'une commission « kit expo ».

Philippe MASSARD indique qu'il existe déjà une base sur l'utilisation de ces kits mais un manque de précision sur ce que chaque DR possède ralentit la mise à jour du matériel.

Maryse THIEBAUT poursuit en expliquant que ces kits sont une compilation de documents pour aider les organisateurs d'expositions nationales et de congrès à monter leur manifestation. Ces documents sont élaborés à partir des retours d'expériences des congrès précédents. Il y a besoin soit d'une **mise à jour**, soit d'un **complément d'informations** et aussi d'une **clarification**.

Claude LIBERT, Patrick L'HERMITE, et Raymond BOSCALLI sont proposés et seront contactés.

Raymond BOSCAGLI et Michel AUGÉIX auront à se concerter pour la mise à jour de devis pour les matériels d'affichage.

8 - Création d'une Commission « formation ».

Maryse THIEBAUT présente la Commission Formation de la Fédération.

Selon les statuts, « *la fédération a pour but ... de soutenir et promouvoir l'action des associations ... en favorisant et en participant à la formation des personnes qui concourent à la gestion et à l'animation de ces associations...* »

Un travail remarquable des N3 a permis la formation des adhérents à l'art du Bonsaï. Cependant, il manquait un volet à cette formation : **la pédagogie** (comment transmettre ce savoir ?).

Commencée avec le classeur puis les journées de formateur de club, il a donc été nécessaire de poursuivre la formation, pour mieux appréhender cet enseignement, par un programme sur plusieurs années : **la FAC** (Formation des animateurs de Club), programme initié par Gilles VUILLAUME.

La FAC, en s'appuyant sur le classeur FFB, apporte aux formateurs les outils suivants :
Savoir préparer un cours, faire passer un message, intervenir devant un auditoire, se documenter et aider les adhérents à être autonomes face à l'art du Bonsaï.

Maryse THIEBAUT poursuit en décrivant le groupe de travail tel qu'il se présente actuellement depuis 2007 ainsi que ses activités :

- Poursuivre le programme de formation,
- Développer en s'adaptant aux besoins les outils pédagogiques nécessaires.

Les participants actuels sont :

Ruud HALINK, N3, formateur de profession,
Freddy FILLIOT, N3,
Christian GAIFFE, DR Ouest,
Danielle GREGOIRE, N2 et professeur de Sciences,
Gilles VUILLAUME, N3,
Maryse THIEBAUT, vice-présidente chargée de la Formation.

Fonctionnement de la commission :

Ruud HALINK, coordinateur national prend l'initiative du programme de chaque année, la commission apportant ses idées et commentaires.

Les travaux sont présentés au CA qui se prononce.

Un bilan sera proposé chaque année durant l'Assemblée Générale.

Les premières FAC se sont attachées à développer l'explication de l'utilisation du classeur, mener une discussion technique autour des arbres, savoir faire passer des messages, savoir rédiger des supports. La formation est donnée par des N3 volontaires. Un stage régulier pourrait leur permettre d'affiner leur rôle et leurs objectifs.

La région Centre est actuellement pilote des innovations qui sont testées avant d'être redistribuées aux autres régions.

L'importance des DR est capitale dans la mise en place et l'organisation de ces stages.

Maryse THIEBAUT souligne que les candidats au passage de niveau sont (déjà) formés aux compétences théoriques, techniques et esthétiques grâce **au travail remarquable des N3 depuis des années**, (maintenant). Ils doivent aussi être formés à la pédagogie or nous avons l'outil (le classeur) et l'enseignement (la Formation des animateurs de Club : FAC).

Elle suggère un changement d'intitulé pour insister sur le rôle de la pédagogie des formateurs aux différents Niveaux. Après une discussion très argumentée de part et d'autre, un vote est proposé sur une nouvelle dénomination :

Examen pour devenir Formateur de club de la FFB pour l'obtention du Diplôme de Formateur de Club FFB (Niveau 1)

Examen pour devenir Formateur régional de la FFB pour l'obtention Diplôme de Formateur Régional FFB (Niveau 2)

Examen pour devenir Formateur national de la FFB pour l'obtention Diplôme de Formateur National FFB (Niveau 3)

Pour : 16 ; Contre : 2 ; Abstention : 1

Cette proposition est adoptée.

9 - Compte rendu de la réunion des Délégués Régionaux.

Maryse THIEBAUT présente un compte rendu de la réunion des D.R. qui s'est déroulée la veille.

Le groupe réuni a chargé le président de mettre en demeure les Délégués des Dom Tom et de Bourgogne Franche Comté de nous répondre avant d'autres missions. Nous n'avons plus de leurs nouvelles depuis un certain temps et ils n'ont pas envoyé leurs pouvoirs pour les diverses réunions.

Il a été soulevé l'importance du budget prévisionnel des régions pour aider à l'organisation financière de la Fédération. Il a été décidé que dans les budgets régionaux apparaîtraient les déplacements des DR dans la région ainsi que les intervenants dans les expositions et les journées régionales. Une enveloppe sera ajoutée pour le démarchage dans les visites de clubs non adhérents à la FFB. Philippe MASSARD souligne que les régions n'ont pas les mêmes besoins : entre l'Ouest où peu de clubs n'adhèrent pas encore à la FFB et celle de l'Est où un gros travail est à faire, bien commencé par le nouveau DR. A aussi été évoquée la simplification du travail avec les outils informatiques : inscriptions des différents ateliers, expositions régionales, passages de niveaux et concours du nouveau talent. Tous les renseignements souhaités sont à portée grâce ces instruments.

La Vice Présidente Déléguée à la Formation et Chargée des Régions regrette le problème rencontré par les clubs à disposer de salles pour organiser des animations particulières telles qu'une exposition régionale, un atelier etc....

Elle insiste aussi sur la difficulté à de communiquer avec certains clubs et suggère la possibilité d'obtenir lors des inscriptions les noms et adresses mails des présidents, secrétaires, trésoriers, et adhérents.

10 - Projet d'un Conseil des Anciens Présidents.

Philippe MASSARD rappelle que ce projet était à l'ordre du jour à Couzeix et qu'il a été reporté à cette séance pour un complément de réflexions et d'informations.

Alain GOSSELIN distribue le document rédigé par Raymond BOSCALLI, secrétaire de la FFB, qui nous avait servi de présentation en quelques mots de ce projet lors du précédent C.A.

Il est rappelé qu'il y a actuellement 4 anciens présidents adhérents à la FFB :

Pierre HERAULT,
Michel AUGÉIX,
Patrick DUJARDIN,
Jean-Marc POUILLON.

Après des échanges avec Raymond BOSCALLI, Maryse THIEBAUT et lui-même, il a été réalisé un deuxième document distribué à chacun, qui va nous permettre de nous prononcer sur l'intérêt d'une telle proposition.

Le but de la création de ce Conseil est de revaloriser la fonction de ces anciens présidents qui sont oubliés, suite à une nouvelle élection, et dont le C.A. se prive de leur expérience et de leur compétence.

Après un échange rapide sur la dénomination susceptible d'être accordée à ce Conseil (Conseil des Anciens Présidents semblant faire l'unanimité), Alain GOSSELIN explique la fonction que pourrait remplir ce Conseil (en s'appuyant sur la synthèse proposée par le secrétaire) :

- Ce Conseil regrouperait les anciens présidents inscrits à la FFB, afin de bénéficier de leur expérience, leur savoir, leur possible médiation. Il pourrait être chargé de mission, uniquement par le Président.
- Ils discutent ensemble avec les moyens qu'ils pourront maîtriser, mais sans frais pour la Fédération.
- Ils reçoivent l'Ordre du jour des convocations au CA ainsi que les compte rendus.
- Le président de ce Conseil sera l'ex-Président (Président d'Honneur) qui pourra proposer au Président en titre, et à lui seul, des points qui pourraient être mis à l'ordre du jour (la décision revenant au Président).

Durant la discussion qui s'en suit, Maryse THIEBAUT propose que le titre de Président d'Honneur soit remplacé par Représentant des Anciens Présidents. Michel AUGÉIX propose que le représentant soit désigné par les membres de ce Conseil. Alain GOSSELIN poursuit qu'en cas de participation au CA, le représentant pourrait être mandaté par ses collègues en fonction du contenu de l'intervention à ce Conseil.

Deux hypothèses sont alors proposées :

*** 1**

- Le Représentant du Conseil des Anciens Présidents sera membre « DE DROIT » du CA,
- Il participera au CA,
- Il ne votera pas,
- Il sera remboursé comme les autres membres,
- Le président de la FFB peut décider de l'exclure des débats s'il juge que la sérénité sera meilleure ou que son autorité pourrait être mise en défaut.

***2**

- Le Représentant du Conseil des Anciens Présidents n'est pas membre « DE DROIT » du CA, donc il ne compte pas dans les administrateurs,
- Il ne vote pas,
- Il peut être invité au besoin au CA par le président de la FFB, avec remboursement des frais éventuels,
- L'ex-Président (Représentant des Anciens Présidents) reste le seul interlocuteur auprès du Président en fonction.
- Cette solution deviendrait une structure parallèle, à l'extérieur du CA.

L'analyse des suites à donner pour chaque proposition ainsi que les conséquences sur les statuts de la Fédération sont alors discutées.

Philippe MASSARD, Président de la FFB propose tout d'abord un vote pour l'intérêt porté à la création de ce Conseil des Anciens Présidents :

Contre 0, Abstention 2, Pour 17

Ce Conseil est donc créé

suivi d'un vote pour l'une ou l'autre proposition.

Pour la proposition n°1 : Pour 2, Abstention 0, Contre 17

Pour la proposition n°2 : Pour 17, Abstention 0, Contre 2

L'option n°2 est adoptée par le Conseil d'Administration

11 - Questions diverses.

Situation collège des juges, rôle et responsabilités. (Michel)

Michel AUGÉIX responsable du Collège des Juges rappelle que lors des sélections il est inopportun de remettre en cause les décisions du jury, surtout en public. Il faut s'imposer comme postulat que le jugement est fait et irrévocable.

Il faut toujours éviter une quelconque polémique qui fait toujours mauvais effet.

Actuellement les inscriptions sont closes pour le passage des N3 : il y a 11 candidats.

L'examen se passera à Lezoux les 9 et 10 Décembre 2017. Le lieu sera à déterminer pour accueillir 55 arbres.

Afin de parfaire la formation continue des membres du collège. Cette formation ayant pour but d'approfondir les connaissances et mieux les dispenser ensuite dans les clubs, un stage chez le potier Pascal GEOFFROY sera organisé pour les N2 et N3 le 2^{ème} week-end de Juin, ayant pour thème

« Accord entre l'arbre et la poterie ». Il y a actuellement 16 candidats. La question qui se pose : que propose-t-on comme remboursement de frais?

L'option choisie est un remboursement de 50% des frais de la note de transport avec un plafond de 200€.

Michel AUGEIX informe que la version du logiciel de gestion utilisé par la trésorière et lui-même nécessite une mise à jour indispensable, mais onéreuse. Une décision doit être prise concernant le suivi donné à ce logiciel.

Philippe MASSARD propose de prendre une décision au prochain CA.

Partenariat Satsuki Flower Trophy

Philippe MASSARD rappelle que nous avons décidé d'être partenaire avec toute manifestation de bonsaï d'une importance nationale à condition que :

- le logo de la FFB apparaisse sur les éléments de communication,
- si des membres de la FFB s'y rendent pour tenir un point FFB, celui-ci sera entièrement gratuit.

Pour ces raisons la FFB sera partenaire de la Satsuki Flower en mai 2017.

Partenariat European Bonsaï San Show

Nous serons aussi officiellement partenaires à Saulieu les 14 et 15 Octobre 2017. Nous aurons un stand. Notre intérêt est d'être présent partout où on parle Bonsaï au niveau national ou international.

Conventions prélèvements avec l'ONF

Philippe MASSARD insiste sur la nécessité d'une convention de prélèvement avec l'ONF. Nous avons actuellement deux conventions à notre disposition. Chacun exprime les difficultés rencontrées suivant les régions. On va donc s'efforcer d'en rédiger une nouvelle en s'appuyant sur les précédentes.

Création comptes rendus CA simplifiés

Le président remarque que les rapports de CA sont relativement exhaustifs et à l'usage unique des membres du CA et avec interdiction de s'en servir à l'extérieur (confidentialité obligatoire). Il propose, à côté du compte rendu officiel, de produire une version simplifiée qui regroupera les grands éléments sans les détails et qui pourrait être mise éventuellement sur le site FFB et la page Facebook. **Cette proposition est approuvée par le CA.**

L'ordre du jour étant épuisé, et après avoir remercié les membres présents du Conseil d'Administration pour leur active participation et en leur souhaitant un bon retour dans leurs différentes contrées, le Président clôt cette réunion.

Il est 15 h 00

Le secrétaire adjoint FFB

Alain Gosselin